



2024

Calendrier de l'aveant
Droit social

3



Notion à connaître : la journée de solidarité

QU'EST-CE QUE LA JOURNÉE DE SOLIDARITE?

La journée de solidarité consiste en une **journée de travail supplémentaire**, destinée au financement d'actions en faveur de **l'autonomie des personnes âgées ou handicapées**.

OBLIGATOIRE ?

Oui !

- ✓ Tout employeur, sans exception, verse mensuellement **0,30 %** de sa masse salariale brute au titre la contribution solidarité autonomie à l'Urssaf chargée de sa collecte.
- ✓ En contrepartie, tout salarié doit travailler **une journée supplémentaire chaque année**.

1

2

3

4

QUI EST CONCERNE?

La journée de solidarité concerne **tous** les salariés relevant du Code du travail (et ceux relevant du Code rural).

MODALITES

Les modalités d'accomplissement de la journée de solidarité sont fixées par **convention ou accord d'entreprise (ou d'établissement) ou par accord de branche**.



EFFET DE LA JOURNÉE DE SOLIDARITÉ SUR LE CONTINGENT D'HEURES SUPPLEMENTAIRES ?

Les heures effectuées au titre de la journée de solidarité ne s'imputent **ni sur le contingent d'heures supplémentaires, ni sur celui des heures complémentaires.**



DEUXIÈME JOURNÉE DE SOLIDARITÉ POUR 2025 ?

Le 21 novembre 2024, les sénateurs ont instauré dans le budget 2025 de la Sécurité sociale une « *contribution de solidarité* », destinée à financer les dépenses croissantes liées aux personnes âgées dépendantes. Celle-ci prendra la forme d'une nouvelle journée de solidarité. **Affaire à suivre !**

5

QUEL JOUR ?

Depuis 2008, le lundi de Pentecôte n'est plus la journée de solidarité par défaut.

La journée de solidarité peut alors prendre la forme :

- d'un **jour férié** précédemment chômé, autre que le 1er mai ;
- d'un **jour de RTT** ;
- de **toute autre modalité permettant le travail de 7 heures** ;
- de **x heures de travail effectuées en plus des heures de travail prévues contractuellement, et ce durant x jours.**

7





POUR TOUTE QUESTION

Marie-Véronique Lumeau

Avocat au Barreau de Paris

mvlumeau@woogassocies.com

Tel : 01 44 69 25 50

